

**PETIT MEMENTO A L'USAGE DES ETUDIANTES**  
**Rentrée 2024 - 2025**

Pour vous aider dès à présent à préparer vos valises, voici une petite liste d'affaires à ne pas oublier :

- draps, couette, couvre-lit, oreiller et taie (pour lit 80X190)
- serviettes et nécessaire de toilette, une paire de claquettes obligatoire pour la douche
- réveil
- cintres

## 1. Les horaires

### Ouverture du Foyer :

<b>en semaine</b>	<u>côté Vavin</u>	de 7h00 à 8h30 tous les jours de 16h00 à 23h00 lundi, mardi, jeudi de 12h00 à 23h00 mercredi de 15h00 à 23h00 mercredi, vendredi
	<u>côté Lycée</u>	de 7h45 à 16h00 lundi, mardi, jeudi de 7h45 à 15h00 mercredi, vendredi
<b>le week-end</b>	<u>côté Vavin uniquement</u>	samedi de 7h00 à 23h00 dimanche de 8h30 à 23h00

### Repas :

<b>en semaine</b>	<u>petit déjeuner</u>	de 7h00 à 8h00
	<u>goûter</u>	à 16h00
	<u>dîner</u>	de 19h00 à 20h00 (il est cependant préférable de venir au self en début de service avant l'arrivée des lycéennes).
<b>le week-end</b>	<u>petit déjeuner</u>	de 7h00 à 10h00 samedi de 8h30 à 10h00 dimanche
	<u>déjeuner</u>	de 12h15 à 13h00 (un seul service)
	<u>dîner</u>	de 19h00 à 19h45 (un seul service)

Merci de respecter ces horaires

En cas de cours tardifs, vous avez la possibilité de vous faire réserver un repas. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de l'accueil ou de prévenir par téléphone avant 19h00.

NB : toute réservation de plateau doit obligatoirement passer par l'accueil, qui prévient la cuisine.

**Cette possibilité de réservation ne doit pas être utilisée pour des convenances personnelles ou sorties privées** (notamment le samedi soir et le dimanche) **au risque de voir supprimer cette facilité.**

## 2. Consignes de sécurité

### Fermeture de la porte d'accès à l'internat

Un badge vous a été remis afin que vous puissiez accéder en journée à vos chambres. Les lycéennes n'ayant pas cette possibilité, cette porte doit obligatoirement être fermée pendant les heures de fermeture de l'accueil de l'internat.

### Sécurité incendie

Vous aurez, à la rentrée, un document concernant les consignes générales d'évacuation que vous devrez respecter en cas d'incident ou de déclenchement de l'alarme.

Les chambres et les communs sont équipés de détecteurs de chaleur et de fumée extrêmement sensibles. Par conséquent, toute obstruction de ces détecteurs, du fait qu'elle dérègle l'ensemble du système de sécurité, sera sanctionnée par un avertissement avec risque de renvoi du foyer.

### Il est donc strictement interdit :

- ✓ de fumer dans les chambres
- ✓ de faire brûler des bougies ou des baguettes d'encens
- ✓ de manipuler des sèche-cheveux, des sprays ou des fixateurs trop près des détecteurs

*Attention aussi à la vapeur d'eau des bouilloires.*

## 3. Les « communs »

A chacune d'en être responsable, pour le bien de toutes, sous peine d'en voir leur accès interdit.

Les petits réfrigérateurs mis à disposition ne doivent servir que pour du dépannage. Veillez à les garder propres en les vidant régulièrement des denrées que vous n'avez pas consommées.

Une planche à repasser est à votre disposition et le fer est à demander à l'accueil.

### Les ordinateurs

Vos étages sont équipés de bornes WIFI. Vous avez donc la possibilité d'accéder directement à internet avec vos ordinateurs portables (cf. charte).

Vous pouvez également utiliser les ordinateurs mis à la disposition des élèves internes à condition de respecter les mêmes règles (code confidentiel, horaires d'utilisation...)

Pour respecter le silence à l'étage et préserver votre propre temps de sommeil, il est interdit de les utiliser après 22h30.

### Le photocopieur

Vous pouvez utiliser le photocopieur installé à l'accueil, à charge pour vous d'apporter le papier.

### **Lave-linge et sèche-linge**

La laverie est en libre service, la lessive n'est pas fournie

### **Piano**

Des pianos sont à votre disposition. La clef des salles de musique est à demander à l'accueil.

### **Réfrigérateurs**

A chaque étage un réfrigérateur est mis à disposition. Pour des raisons d'hygiène, vous devez veiller à ne pas y laisser les aliments qui doivent être jetés.

## **4. Vos entrées et sorties**

Elles sont libres entre 7h00 et 23h00.

Compte tenu de la responsabilité engagée à l'égard de vos parents, vous êtes priée

**- de bien vouloir noter vos absences (journée et nuit) dans l'agenda prévu à cet effet, à l'accueil.**

Pour des raisons de sécurité, **aucune personne étrangère ne doit pénétrer dans l'établissement, surtout en journée, par l'entrée du lycée : il est donc interdit de faire monter quelqu'un dans votre chambre, y compris vos parents ou vos ami(e)s** sans l'autorisation d'une personne responsable de l'établissement.

Le non respect de cette règle entraîne un avertissement écrit.

Une clé de chambre vous a été remise, pensez à fermer votre porte lorsque vous vous absentez.

## **5. Téléphone ou personnes à joindre**

Afin que vous puissiez, en cas d'urgence ou de nécessité, joindre quelqu'un du Foyer, veuillez noter les numéros suivants :

Accueil de l'internat et du foyer aux heures d'ouverture :

- ✓ Téléphone : 01 44 32 06 71
- ✓ E-mail : [ndsion.accueil-internat@sion-paris.fr](mailto:ndsion.accueil-internat@sion-paris.fr)
- ✓ Accueil du lycée (en journée) : 01 44 32 06 70

En cas de problème, appelez les membres du personnel aux numéros affichés près du téléphone de l'étage.

Vous êtes priée de nous communiquer votre numéro de portable et de nous signaler tout changement de numéro.

**Si vous êtes malade, et surtout si vous restez couchée le matin, signalez-le à l'accueil ou à une surveillante qui pourra prévenir l'infirmière de l'établissement.**

## **6. Courrier**

Vous pouvez vous faire envoyer votre courrier à l'adresse suivante :  
61, rue Notre-Dame des Champs – 75006 PARIS

## 7. Ménage et petites réparations

La société de ménage passe l'aspirateur dans vos chambres une fois par semaine. Elle a cependant comme consigne de ne pas intervenir dans les chambres trop en désordre et de nous les signaler. Consultez les jours de passage affichés dans les étages et laissez votre chambre propre, rangée et accueillante. Vos poubelles personnelles doivent être vidées dans la grande poubelle des toilettes. Un aspirateur est à votre disposition à chaque étage.

Pour des raisons d'hygiène, ne laissez pas de la nourriture dans vos chambres, attention notamment aux produits frais (yaourt, jus d'orange...) qui ne doivent pas rester à l'air libre ! Aucune vaisselle du self (plateau, verre, couverts, assiette...) ne doit être montée dans vos chambres. Le personnel d'entretien assure les petites réparations, pensez à mentionner rapidement tout ce qui ne fonctionne pas dans le cahier prévu à cet effet à l'accueil.

## 8. Inscriptions aux repas du week-end

Pour des questions d'intendance, il est impératif d'avoir, dès le jeudi soir, le chiffre exact d'étudiantes qui prennent des repas entre le vendredi soir et le dimanche soir.

Afin de faciliter le travail du personnel de cuisine, vous devez remplir les fiches de présence WE disponibles à l'accueil, dès le début de semaine, et vous y tenir

## 9. Relations avec les surveillantes

Les surveillantes veillent au bon fonctionnement du foyer et sont vos interlocutrices privilégiées. Respect et courtoisie sont de rigueur à leur égard.

## 10. Respect de la vie en commun

La vie en commun suppose savoir vivre et bon sens.

Sachez équilibrer vos repas : vous avez droit à 1 entrée, 1 plat, 1 laitage et 1 dessert.

Vous n'êtes pas autorisée à vous resservir en fruits, gâteaux ou yaourts pour en faire des provisions.

- ✓ Le soir, vous passez en premier au self ; veuillez penser à celles qui arrivent en fin de service
- ✓ Le week-end vous devez, comme les lycéennes, participer au rangement et au service de table, tout particulièrement lors du goûter.

## 11. Tenue

Comme le prévoit le règlement du lycée dans l'enceinte de l'établissement, donc du foyer, les lycéennes doivent avoir une tenue simple, propre, discrète, soignée et décente. Les étudiantes respecteront les mêmes règles.

Le soir, il est interdit de circuler en vêtements de nuit ou en serviette de bain dans les espaces communs tels que l'accueil, le self, la salle d'étude ou encore le CDR. Il est également interdit de circuler pieds nus dans les espaces de circulation pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Bonne rentrée à toutes !

Philippe TOUSSAINT  
Chef d'Etablissement